



Division des industries de service

# Enquête annuelle sur le secteur des services de génie, 2004

▼ Numéro de référence ▼

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada*, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

**Ce document est confidentiel une fois rempli.**

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at **1-800-916-9316**.

Au besoin, veuillez corriger ci-dessous les renseignements préimprimés.

0001	Raison sociale	0004	Adresse (numéro et rue)	
0002	Nom commercial	0005	Ville	
0003	À l'attention de	0006	Province ou État	
0008	Prénom de la personne-ressource	0053	Pays	0007 Code postal / Zip code
0028	Nom de famille de la personne-ressource	0010	Langue préférée	<input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Anglais

## A. Renseignements généraux

### Champ d'observation

Veuillez remplir le présent questionnaire pour l'unité(s) commerciale(s) indiquée(s) dans la zone d'adresse préimprimée ci-dessus. À cette fin, une "unité commerciale" est définie comme la plus petite unité pour laquelle on tient des livres distincts pour des données telles que les recettes, les dépenses et l'emploi.

### Objectif de l'enquête

L'objectif de cette enquête est de recueillir et de publier des données nécessaires à une analyse statistique des services de génie. Ces renseignements peuvent être utilisés par les entreprises et les associations de commerce pour une analyse de marché et une évaluation du rendement, des caractéristiques d'exploitation et des tendances de leur industrie; par l'administration publique pour élaborer des politiques économiques nationales et régionales; par d'autres utilisateurs impliqués dans la recherche ou les prises de décisions et par Statistique Canada afin de maintenir une importante source de données pour la préparation du Système canadien des comptes nationaux.

### Ententes de partage de données

Afin d'alléger le fardeau de réponse des entreprises et d'assurer l'uniformité des statistiques fournies, nous avons conclu des ententes visant le partage des renseignements avec les organismes statistiques du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, en vertu de la *Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada*, 1985, chapitre S19, article 11. Dans le cas des emplacements en activité au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique, ces ententes autorisent Statistique Canada

à transmettre les données recueillies dans cette enquête aux organismes statistiques de ces provinces. La *Loi sur la statistique de ces provinces* renferme les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique du Canada* pour ce qui est de la confidentialité des données et des sanctions prises en cas de divulgation.

### Confidentialité

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

### Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

### Directives générales

- Veuillez déclarer pour toutes les exploitations et/ou tous les emplacements indiqués dans la zone d'adresse ci-dessus. S'il vous est impossible de remplir le questionnaire pour cette (ces) unité(s) commerciale(s), veuillez nous indiquer la(les) raison(s) dans la section « Commentaires » à la fin du questionnaire.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez nous fournir vos meilleures estimations.

### Retour du questionnaire

**Veuillez poster le(s) questionnaire(s) dûment rempli(s) dans l'enveloppe ci-jointe ou télécopier le tout à Statistique Canada au 1 888 605-2493 dans les 30 jours suivant la réception.**

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide? Téléphonnez-nous au **1 800 916-9316** ou poster le tout à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6



## B. Activité commerciale principale

1 Est-ce que les «services de génie», tel que défini ci-dessous, représente la **source majeure des revenus d'exploitation** pour votre entreprise ou pour une des unités commerciales de votre entreprise?

541330 **Services de génie** Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à appliquer les principes du génie à la conception, au développement et à l'utilisation de machines, de matériaux, d'instruments, d'ouvrages, de procédés et de systèmes. Les tâches entreprises par ces établissements peuvent faire intervenir l'une ou l'autre des activités suivantes : la prestation de conseils, la préparation d'études de faisabilité, la préparation de plans et d'avant-projets sommaires et détaillés, la prestation de services techniques à l'étape de la construction ou de l'installation, l'inspection et l'évaluation de projets d'ingénierie et la prestation de services connexes.

0062 1  **Oui**

3  **Non** → Si non, veuillez décrire la nature de l'activité commerciale principale de votre entreprise et appeler au 1-888-881-3666 pour obtenir des instructions plus précises.

0041 \_\_\_\_\_

## C. Renseignements sur la période de déclaration

Veuillez déclarer les données pour  **votre exercice financier** (année financière normale) se terminant entre le 1<sup>er</sup> avril 2004 et le 31 mars 2005. Veuillez indiquer ci-dessous la période couverte par le présent questionnaire.

0011 Année Mois Jour 0012 Année Mois Jour  
**1 Du** \_\_\_\_\_ **au** \_\_\_\_\_

2 Si vous n'avez pas exploité cette unité commerciale durant une année complète, veuillez cocher ci-dessous la (les) raison(s) pertinente(s) :

0031 1  Exploitation saisonnière    2  Nouvelle entreprise    3  Changement de l'exercice financier    4  Changement de propriétaire    5  Arrêt définitif de l'exploitation    6  Fermeture temporaire

3 Veuillez indiquer ci-dessous tous les changements qui auraient pu survenir dans l'organisation de cette unité commerciale au cours de l'exercice financier visé :

0047 1  Acquisition de nouvelles unités commerciales    2  Disposition / vente d'unités commerciales

## D. Recettes

Veuillez déclarer seulement pour vos unités commerciales canadiennes dont l'activité principale consiste à fournir des services de génie. Veuillez exclure les résultats de vos filiales étrangères. Si les données exactes ne sont pas disponibles, une valeur estimée sera acceptée.

### 1 Recettes d'exploitation

Exclure les taxes de ventes fédérales et toutes autres taxes perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

Dollars canadiens

2080

### 2 Revenu de placement et autres recettes

Inclure les dividendes et intérêts, profits sur les ventes d'actifs, gains d'évaluations des actifs, gains de conversion des états financiers établis en monnaie étrangère, revenus nets des filiales et des sociétés affiliées, éléments extraordinaires et exceptionnels.

2097

### 3 Recettes totales (somme des lignes 1 et 2 ci-dessus)

2098

### 4 Pourcentage des recettes d'exploitation (D.1) provenant des travaux que vous avez donnés en sous-traitance à d'autres entreprises de services de génie

Inclure les entreprises individuelles et les sous-traitants indépendants.

Indiquer si nul  2239 %

### 5 Pourcentage des recettes d'exploitation (D.1) provenant des travaux que vous avez donnés en sous-traitance à des entreprises autres que des entreprises de services de génie

Inclure les entreprises individuelles et les sous-traitants indépendants.

2240 %

### 6 Pourcentage des recettes d'exploitation (D.1) obtenues de contrats principaux de "conception-construction"

Inclure les travaux internes et les travaux de sous-traitants.

2241 %

### 7 Pourcentage des recettes d'exploitation (D.1) obtenues de principaux contrats "d'initiatives de finances privées" (PFI) ou de contrats de "partenariat secteur public-secteur privé" (PPP)

Inclure les travaux internes et les travaux de sous-traitants.

2242 %

## E. Recettes selon le genre de service

*Veillez estimer le pourcentage des recettes d'exploitation (déclarées à la section D.1) selon le genre de projet ou le genre de service. Pour une description détaillée, veuillez consulter la section N.*

	Pourcentage
<b>1 Services de génie</b>	
a) Projets de génie pour la construction résidentielle	8107
b) Projets de génie pour les immeubles commerciaux, publics et institutionnels	8108
c) Projets de génie liés aux usines et aux procédés industriels et de fabrication	8109
Pétroliers et pétrochimiques	8111
Miniers et métallurgiques	8118
Pâtes et papiers	8119
Microélectroniques	8198
Autres travaux de génie	8199
d) Projets de conception technique pour les produits industriels et de fabrication	8199
Machines industrielles	8201
Équipement de transport	8202
Équipement électronique et électrique	8203
Autres projets de conception technique	8164
e) Projets de génie liés au transport	8166
f) Projets de génie liés aux services municipaux	8167
g) Projets de génie liés à l'énergie	8168
h) Télécommunications et diffusion	8171
i) Déchets dangereux et industriels	8171
j) Services consultatifs de génie	8188
<i>Ceux non-reliés à d'autres projets spécifiques</i>	
k) Autres services de génie	8189
<i>Veillez préciser</i>	
8191	
<b>2 Services connexes</b>	
a) Services de construction	8142
<i>Incluant contrats de conception-construction</i>	
b) Services de gestion de projets	2723
c) Services de recherche et de développement	8144
d) Services de conseils en environnement	8145
e) Services d'architecture	8132
f) Services d'inspection des bâtiments	8136
g) Arpentage et cartographie	8147
<b>3 Autres services</b>	
<i>Veillez préciser</i>	
2142	2185
<b>4 Vente de biens et de marchandises</b>	
<i>Veillez préciser</i>	
2146	2192
<b>5 Autres recettes d'exploitation</b>	
<i>Incluant les subventions et les droits de redevance et de franchise.</i>	
<i>Veillez préciser</i>	
2150	2164
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

## F. Recettes selon la catégorie de clients

*Veillez estimer le pourcentage des recettes d'exploitation (déclarées à la section D.1) selon la catégorie de clients à qui les services ont été rendus.*

	Pourcentage
<b>1 Clients au Canada</b>	
a) Administrations publiques et institutions publiques	8114
b) Entreprises, (excluant les entreprises de services de génie)	8110
<i>Inclure les corporations de la couronne. Inclure les filiales domestiques des entreprises à l'étranger.</i>	
c) Entreprises de services de génie	8217
<i>Inclure les filiales domestiques des entreprises à l'étranger.</i>	
d) Particuliers et ménages	8100
<i>Les entreprises individuelles doivent être déclarées à la section (b) ou (c) ci-dessus, suivant le cas.</i>	
<b>2 Clients à l'extérieur du Canada</b>	
<i>Services rendus par vos unités commerciales canadiennes à des clients à l'étranger. Inclure les services à vos filiales étrangères.</i>	8140
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

## G. Recettes selon l'emplacement des clients

*Veillez estimer le pourcentage des recettes d'exploitation (déclarées à la section D.1) selon l'emplacement des clients.*

	Pourcentage
<b>1 Clients au Canada</b>	
a) Terre-Neuve-et-Labrador	8400
b) Île-du-Prince-Édouard	8415
c) Nouvelle-Écosse	8405
d) Nouveau-Brunswick	8410
e) Québec	8420
f) Ontario	8425
g) Manitoba	8430
h) Saskatchewan	8435
i) Alberta	8440
j) Colombie-Britannique	8445
k) Yukon	8455
l) Territoires du Nord-Ouest	8451
m) Nunavut	8452
<b>2 Clients à l'extérieur du Canada</b>	
a) États-Unis	8465
b) Mexique	8470
c) Amérique centrale et Amérique du Sud	8462
d) Pays de l'Union européenne	8477
e) Autres pays européens	8463
f) Afrique	8464
g) Moyen-Orient	8466
h) Asie	8471
i) Australie, Nouvelle-Zélande	8467
j) Autres	8474
<i>Veillez préciser</i>	
8474	8476
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

H. Dépenses		I. Personnel	
<b>1 Dépenses relatives au personnel</b> <i>Salaires, rémunérations et avantages sociaux des employés pour lesquels vous avez émis une formule T4. Inclure les payes de vacances, gratifications, commissions, contributions de l'employeur aux caisses de retraite et aux régimes d'assurances.</i>	Dollars canadiens 3041	<b>1 Employés rémunérés</b> <i>Employés inclus sur le sommaire des feuillets de paye T4 à la fin de l'exercice. Exclure les propriétaires et les partenaires.</i>	Nombre 6346
<b>2 Dépréciation et amortissement</b>	4520	<b>2 Propriétaires et partenaires actifs, rémunérés</b>	6345
<b>3 Intérêts débiteurs et frais bancaires</b>	4630	<b>3 Propriétaires et partenaires actifs, non-rémunérés</b>	6321
<b>4 Valeurs non encaissables, réévaluation et pertes en capital</b>	4349	<b>4 Total</b> (somme des lignes 1 à 3)	6349
<b>5 Toutes les autres dépenses</b> <i>Exclure l'impôt des sociétés. Veuillez inclure la TPS et la TVP, à l'exception de la part remboursable par le gouvernement.</i>	4569	<b>5</b> Veuillez indiquer la répartition du total :	6347
<b>6 Total des dépenses avant impôt sur le revenu</b> (somme des lignes 1 à 5)	4699	a) <b>Ingénieurs</b> (ing. / P. Eng. & stagiaire / EIT)	6332
<b>7</b> Quel pourcentage des dépenses totales (ligne 6) provient des <b>services commerciaux achetés à l'extérieur du Canada?</b> <i>Pour une description détaillée, veuillez consulter la section N.</i>	Indiquer si nul <input checked="" type="checkbox"/> <b>4697</b> %	b) <b>Autres spécialistes</b> (architectes, comptables, etc.)	6333
		c) <b>Techniciens et technologues</b>	6330
		d) <b>Tous autres employés</b>	
		<b>6</b> Pourcentage d'employés rémunérés (ligne 1) qui ont travaillé à <b>plein temps</b> . <i>Les employés réguliers qui ont travaillé habituellement 30 heures ou plus par semaine.</i>	Pourcentage 6328 %
		<b>7</b> Pourcentage d'employés rémunérés (ligne 1) qui étaient <b>permanents</b> . <i>Employés réguliers engagés pour une période indéterminée.</i>	Pourcentage 6343 %

J. Répartition provinciale / territoriale					
<b>1</b> Déclarer le nombre d' <b>unités commerciales</b> permanentes exploitées au Canada pendant la période de déclaration. <i>Une « unité commerciale » est définie comme la plus petite unité pour laquelle on tient des livres distincts pour des données telles que les recettes, les dépenses et l'emploi.</i>					Nombre 5001
<b>2</b> Avez-vous des unités commerciales permanentes dans <b>plus</b> d'une province ou d'un territoire?					
9966 3 <input type="radio"/> <b>Non</b> – Passer à la prochaine section.					
1 <input type="radio"/> <b>Oui</b> – Déclarer les données pour les provinces / territoires dans lesquels vous avez des unités.					
	↓				
	Nombre d'unités commerciales	Recettes totales - Dollars	Dépenses relatives au personnel - Dollars	Nombre d'employé(e)s	Total des dépenses - Dollars
T.-N. - L.	5002	4824	4826	6225	4925
Î.-P.-É.	5003	4829	4831	6230	4930
N.-É.	5004	4834	4836	6235	4935
N.-B.	5005	4839	4841	6240	4940
Qc.	5006	4844	4846	6245	4945
Ont.	5007	4849	4851	6250	4950
Man.	5008	4854	4856	6255	4955
Sask.	5009	4859	4861	6260	4960
Alb.	5010	4864	4866	6265	4965
C.-B.	5011	4869	4871	6270	4970
Yukon	5014	4874	4876	6275	4975
T.N.-O.	5013	4879	4881	6280	4980
Nunavut	5012	4884	4886	6285	4985
<b>Total</b>	5015	4889	4891	6290	4990
	↓	↓	↓	↓	↓
	Doit égal J.1	Doit égal D.3	Doit égal H.1	Doit égal I.1+I.2	Doit égal H.6

## K. Entités apparentées étrangères

Les apparentés sont des entités pour lesquelles les investisseurs ont le pouvoir d'exercer une influence substantielle en vertu de leur investissement. Parmi les entités apparentées étrangères, veuillez inclure la société mère étrangère, les agences, les succursales, et autres parties affiliées ayant au moins 10 % des actions avec droit de vote ou autres droits d'équités. Veuillez exclure les bureaux temporaires à l'étranger liés à vos projets ainsi que les bureaux de représentants.

### 1 Propriété ou contrôle étrangers

Est-ce que 10 % ou plus des équités ou des droits de vote de votre entreprise appartiennent (directement ou indirectement) à une entité étrangère?

8900  1 **Oui** → Pourcentage de la propriété étrangère (cochez une case seulement) : 8901  1 10-49 %  2 50-99 %  3 100 %  
 3 **Non**

### 2 Sociétés affiliées et succursales étrangères

Est-ce que votre entreprise (seule ou avec des sociétés affiliées nationales) possède 10 % ou plus des équités ou des droits de vote d'une entreprise étrangère?

8902  1 **Oui**  
 3 **Non**

### 3 Commerce avec des entités apparentées étrangères

Si vous avez répondu "oui" à un des premiers numéros ci-dessus, veuillez nous fournir votre meilleure estimation des données suivantes pour vos unités commerciales canadiennes, pour la période de déclaration :

	Dollars canadiens		
a) Valeur des services vendus à vos entités apparentées étrangères	Indiquer si nul <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	8903
b) Valeur des services achetés de vos entités apparentées étrangères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8904

S'il vous est impossible de nous fournir les informations demandées, veuillez indiquer la(les) raison(s) :

8905 \_\_\_\_\_

## L. Commentaires

Veuillez inclure dans cet espace toutes explications qui seraient essentielles afin de pouvoir comprendre les données que vous nous avez fournies. S'il vous faut plus d'espace, veuillez inclure une feuille séparée.

9920 \_\_\_\_\_

9913-6 \_\_\_\_\_

## M. Attestation

Signataire autorisé	0014 Fonction officielle	0015 Date		
		Année	Mois	Jour
Nom de la personne à rejoindre pour des renseignements supplémentaires (en lettres moulées)	0013	_____		
0026 <input type="radio"/> 1 M. <input type="radio"/> 2 Mme <input type="radio"/> 3 Mlle	0054	_____		
Prénom		_____		
Nom de famille		_____		
Adresse électronique:	0018	Adresse URL (WEB)	0020	
Numéro de téléphone	0017 ( )	Poste	0027	Télécopieur
0018		0027		0016 ( )
Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire?		9910	_____	9909
		heure(s)		minutes
Désirez-vous recevoir une copie des résultats de cette enquête?		9902	<input type="radio"/> 1 <b>Oui</b>	<input type="radio"/> 3 <b>Non</b>

**Merci d'avoir rempli le questionnaire. Veuillez faire une copie pour vos dossiers.**

## N. Feuille de définitions

### Section D

**Conception-Construction** : Méthode d'exécution de projet, dans laquelle une entreprise ou un groupe d'entreprises conclut un contrat unique avec un propriétaire afin de fournir des services professionnels de conception ainsi que la construction du projet. La conception-construction inclut construction-possession-exploitation-transfert (BOOT), conception-achat-construction (CAC) et les projets clés en main.

**Initiative de finances privées** : Partenariat de l'administration publique avec le secteur privé, lorsqu'une entreprise privée a le mandat global de la conception et de la construction et ensuite du fonctionnement du projet, au nom de l'administration publique, pour une période de dérogation précise. En retour, l'entreprise reçoit des paiements fixes pendant la durée du projet et cela, souvent, pour une période jusqu'à 30 ans.

**Partenariat secteur public-secteur privé** : Partenariat de l'administration publique avec des entreprises du secteur privé, lorsque ces entreprises assument, à un prix contractuel, le plein rendement d'un actif ou d'un service public en vigueur.

### Section E

**Projets de génie pour la construction résidentielle** : Tous les services de génie incluant la conception, les plans et les études relatifs aux habitations nouvelles et existantes ainsi qu'aux immeubles destinés à plusieurs utilisations.

**Projets de génie pour les immeubles commerciaux, publics et institutionnels** : Tous les services de génie liés aux immeubles nouveaux et existants, de nature commerciale, publique et institutionnelle, y compris les immeubles destinés à plusieurs utilisations qui sont utilisés principalement à des fins commerciales, publiques ou institutionnelles.

**Projets de génie liés aux usines et aux procédés dans le secteur pétrolier et pétrochimique** : Tous les services de génie liés aux installations dans le secteur pétrolier et pétrochimique, comme les plate-formes de pétrole et de gaz, les raffineries, les pipelines et les usines pétrochimiques; ainsi qu'aux projets de génie liés aux procédés, comme l'extraction, le raffinage, la préparation et le mélange.

**Projets de génie liés aux usines et aux procédés dans le secteur minier et métallurgique** : Tous les services de génie liés aux installations dans le secteur minier et métallurgique, comme les mines, les fonderies, les usines de concentration et les affineries; ainsi qu'aux services de génie liés aux procédés, comme l'extraction minière, la fusion, le raffinage et le formage des métaux.

**Projets de génie liés aux usines et aux procédés de pâtes et papiers** : Tous les services de génie liés aux installations de pâtes et papiers, comme les usines de pâtes et papiers; ainsi que les projets de génie liés aux procédés, comme le lavage, le classage, le blanchissage et le séchage.

**Projets de génie liés aux usines et aux procédés de microélectronique** : Tous les services de génie liés aux installations de microélectronique ainsi que les services de génie liés aux procédés de production de microprocesseurs, de puces et de plaquettes, de microcircuits, de semi-conducteurs, etc.

**Projets de conception technique pour les machines industrielles** : Tous les services de génie liés à la conception de machines industrielles. Parmi les exemples figurent les machines dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, des mines, de la métallurgie, du commerce et des services, du chauffage, de la ventilation et de la climatisation, ainsi que du transport d'énergie.

**Projets de conception technique pour l'équipement de transport** : Tous les services de génie liés à la conception de l'équipement de transport. Parmi les exemples figurent les véhicules automobiles, les avions, les trains, les navires et les véhicules spatiaux.

**Projets d'équipement électronique et électrique** : Tous les services de génie liés à la conception de l'équipement électronique, comme les ordinateurs et les périphériques, le matériel de communication, le matériel audio et vidéo, et les semi-conducteurs; ainsi que l'équipement électrique, comme le matériel d'éclairage, les gros et les petits électroménagers et leurs composants.

**Projets de génie liés au transport** : Tous les services de génie liés aux autoroutes, aux routes, aux rues, aux ponts, aux tunnels, aux voies ferrées, aux lignes de métro, aux aéroports, aux ports, à d'autres infrastructures de transport et aux installations auxiliaires.

**Projets de génie liés aux services municipaux** : Tous les services de génie liés aux services municipaux. Les services compris dans ce groupe incluent les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées; gestion des eaux pluviales; systèmes d'irrigation et de canalisation; distribution de l'eau potable; collecte et élimination des déchets; systèmes de distribution de gaz naturel; et autres projets de services municipaux.

**Projets de génie liés à l'énergie** : Tous les services de génie liés aux services de production d'énergie (nucléaire, hydro-électrique, combustibles fossiles, etc.), aux lignes de transmission et de distribution de l'énergie et à l'infrastructure connexe.

**Projets de génie liés aux télécommunications et à la diffusion** : Tous les services de génie liés aux systèmes pour la transmission ou la distribution de la voix, de données ou d'émissions. Les services compris dans ce groupe incluent systèmes de téléphonie sans fil, systèmes à satellite, fils de cuivre, câbles à fibre optique, câbles coaxiaux, systèmes téléphoniques conventionnels, systèmes de câblodistribution locale, télédiffusion et radiodiffusion.

**Projets de génie liés aux déchets dangereux et industriels** : Tous les services de génie liés aux systèmes pour la collecte, le traitement et l'élimination des déchets dangereux et industriels et le contrôle de la pollution. Parmi les exemples figurent la gestion des déchets nucléaires, la destruction des agents chimiques, la remise en état des sites contaminés, recyclage et l'élimination des déchets industriels.

**Services consultatifs de génie** : Conseils, études et rapport sur des questions de génie, sauf dans le cas où les conseils se rapportent à un projet particulier. Les services classifiés dans ce groupe comprennent les analyses de politiques, les études réglementaires, les vérifications, les enquêtes judiciaires et les services de témoins experts. Les conseils, études et rapports liés à un projet sont classifiés selon le type de projet, dans les groupes de produits E.1.a à E.1.i et E.1.k.

**Services de construction** : Construction, réparation et rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil. Les bâtiments sont classés en fonction de la nature de leur vocation première, par exemple résidentielle, commerciale ou industrielle. Les ouvrages de génie civil comprennent : les barrages, les ouvrages industriels tels que les raffineries, à l'exclusion des bâtiments; les autoroutes, les routes et les rues; les ponts; les égouts, les lignes de transport d'énergie et de télécommunication; d'autres ouvrages et travaux semblables. Ceci inclut les projets de "construction" ainsi que les services de "gestion de construction". Aussi inclus sont les projets de conception-construction, pour lesquels la firme d'ingénierie est l'entrepreneur principal, qui assume les risques de construction ainsi que ceux de la conception technique. Par contre, si les services de conception pour un projet conception-construction sont fournis sous contrat, ceux-ci doivent être inclus dans le groupe de projets pertinent, à la section E.1.

**Services de gestion de projets** : Planification, supervision et coordination des activités relatives à un projet. Peut aussi inclure les modalités relatives au financement ainsi que l'achat d'équipement et le recours à des entreprises de sous-traitance. Ce produit a trait uniquement aux situations pour lesquelles la gestion de projet est assurée de façon autonome.

**Services de recherche et de développement** : Recherche et développement expérimental en sciences physiques de la vie et du génie.

**Services de conseils en environnement** : Déterminer les problèmes, mesurer et évaluer les risques et la recommandation de solutions aux questions environnementales, telles que le contrôle de la contamination de l'environnement par des polluants, des substances toxiques et des matières dangereuses, la qualité de l'air et de l'eau, la contamination par l'amiante, l'assainissement et le droit de l'environnement.

**Services d'architecture** : Planifier et concevoir la construction de bâtiments et d'autres ouvrages résidentiels, institutionnels, récréatifs, commerciaux et industriels en s'appuyant sur une connaissance du design, des méthodes de construction, des règlements de zonage, du code du bâtiment et des matériaux de construction.

**Services d'inspection des bâtiments** : Évaluer tous les aspects de la structure et des équipements techniques du bâtiment et rédiger un rapport sur l'état de la propriété, le plus souvent pour le compte d'acheteurs ou d'autres personnes participant à des transactions immobilières.

**Services d'arpentage et de cartographie** : L'arpentage et la cartographie de la surface terrestre, y compris le fond de l'océan. Parmi les activités de cette classe, notons : les levés cadastraux et topographiques; les levés géodésiques et les levés effectués à l'aide du système de positionnement global; Systèmes d'information géographique (SIG); et les services de cartographie géospatiale. Inclut aussi "services de prospection et de levé géophysiques", qui consiste à rassembler et à interpréter des données géophysiques et à les présenter sous forme de levés afin de localiser et mesurer des ressources du sous-sol, et faire de la prospection en prévision de travaux de génie.

### Section H

**Services commerciaux** : Incluant une variété de services industriels, professionnels, commerciaux et de services aux entreprises, de même que les opérations de redevances et de licences, mais excluant les biens, les opérations de fret, les déplacements, les intérêts et les profits/pertes.

Pour de plus amples informations veuillez communiquer avec Statistique Canada au 1 800 263-1136 ou visitez notre site web au [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)